

Image not found or type unknown



## comment divorcer internationalement?

Par **aridza**, le **08/12/2008** à **17:41**

Je me suis mariée en 2006 aux USA avec un américain (nous avons déjà une fille), nous sommes séparé depuis juillet 2007 alors que j'étais enceinte, depuis je suis de retour en France avec nos enfants et nous n'avons plus de contacte avec lui et il ne verse aucune pension alimentaire pour nos enfants.

Il ne répond pas a mes email et je ne sais pas où il vit.

Je souhaiterai savoir comment divorcer?

Ne travaillant pas je n'ai pas beaucoup d'argent pour des démarches cher.

Merci

Par **jeetendra**, le **08/12/2008** à **20:30**

bonsoir, si vous êtes de nationalité Française et que votre acte de mariage a été transcrit à Nantes vous pouvez introduire une procédure de divorce en France (Tribunal de grande instance du lieu où vous habitez actuellement), vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle, regardez mon blog sur ce site, courage à vous, cordialement